Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 11-12

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Billet du président

Chères apicultrices et chers apiculteurs,

L'année 2022 se termine déjà. Elle aura été riche en évènements, certains très positifs, d'autres beaucoup moins. A peine étions-nous sortis de la crise de la pandémie Covid-19, que le déclenchement de la guerre en Ukraine nous entraînait vers une nouvelle période difficile. De ce côté, les perspectives ne sont pas rassurantes du tout et cette situation pourrait nous réserver encore quelques très mauvaises surprises, dès cet hiver, mais aussi en 2023.

Sur le plan apicole, nous avons également du bon et du moins bon. Du côté positif, les conditions météorologiques du printemps ont assuré de belles récoltes de miel au printemps, surtout en Suisse romande. Nous en sommes très contents, surtout après les déboires de 2021.

Accord avec les betteraviers

Le lancement d'un partenariat entre apisuisse et la filière betteravière pour le bien des abeilles est également une bonne nouvelle. Nous avons ici l'opportunité de nous faire entendre et de faire comprendre nos besoins par le monde agricole. C'est aussi l'occasion de reprendre un dialogue rendu difficile en raison de nos profondes divergences avec le monde agricole et de renforcer nos liens avec une agriculture qui doit nécessairement évoluer vers une véritable durabilité. Ceci implique la sortie des pesticides les plus nocifs pour les abeilles et la biodiversité et le développement de méthodes de production qui reposent sur l'utilisation des ressources locales, en remplacement des engrais de synthèse. Nous autres apicultrices et apiculteurs sommes dans une position centrale et avons un rôle important à jouer, à la fois pour expliquer et convaincre.

Frelon asiatique

Du côté négatif, la progression du frelon asiatique nous concerne désormais toutes et tous. L'absence de décisions des autorités politiques nous laisse démunis face à cette nouvelle menace. En collaboration avec les fédérations et les sections, le comité SAR va tenter de mettre en place dès l'année prochaine un service de détection et de protection de nos abeilles qui soit coordonné, concret et efficace. Ce sera d'ailleurs le thème central de l'assemblée des délégués du 25 mars 2023. Nous allons organiser à cette occasion une demi-journée d'information autour de cette problématique à laquelle toutes et tous seront invité·e·s. Réservez donc déjà cette date.

Nouvelles menaces pour les abeilles

Malheureusement, les mauvaises nouvelles se suivent sur le front des espèces invasives. Un nouveau frelon, le frelon oriental *(Vespa orientalis)* est désormais présent en Europe méridionale et devra être soigneusement surveillé. Il en va de même pour le petit coléoptère des ruches, *Aethina tumida*, que l'on cherche à contenir dans le sud de l'Italie. Une autre menace, moins connue, mais autrement redoutable est celle annoncée d'un nouvel acarien, nommé *Tro-*

pilaelaps et qui nous vient d'Asie également. Quoique de plus petite taille, il ressemble à Varroa et, d'après ce que nous disent les spécialistes, les dégâts qu'il cause aux abeilles relèguent la question du contrôle *Varroa* au second plan.

Réchauffement du climat

Le changement climatique est également un nouveau facteur à prendre en considération. Avec le réchauffement, les pays du sud de l'Europe, où l'apiculture était autrefois très productive, se trouvent en situation délicate avec leurs abeilles. En Italie, par exemple, le nombre de ruches augmente depuis une vingtaine d'années, mais la productivité a diminué à moins de 10 kg de miel par ruche. La productivité augmente en revanche vers le Nord, en particulier en Europe centrale et dans nos contrées. Mais c'est l'augmentation de la fréquence des évènements extrêmes, tels que sécheresses prolongées ou pluies torrentielles, qui est la plus problématique. Ce sont à ces nouvelles circonstances que nous devrons désormais aussi nous adapter.

Réforme des structures de la SAR

Notre association doit également évoluer. Le temps du bénévolat est en partie révolu. Pour être efficaces dans nos actions, une intensification de la professionnalisation est inévitablement à l'ordre du jour. Une organisation telle que l'Union suisse des paysans emploie environ 330 personnes pour piloter la production de quelque 50'000 exploitations agricoles, dont les revenus nets s'élèvent à environ 4 milliards de francs selon le rapport d'AvenirSuisse de 2016. Il n'est pas inutile de rappeler que la contribution gratuite à la valeur de la production agricole des quelque 20'000 apicultrices et apiculteurs du pays s'élève à près d'un demi-milliard de francs. L'engagement de milice et le bénévolat sont naturellement toujours bienvenus et très louables, mais d'une efficacité limitée face à des instances puissantes et bien organisées.

Le comité réfléchit donc à une réforme de nos structures qui sont héritées du siècle dernier. Il est en particulier nécessaire de délimiter les enjeux stratégiques de l'opérationnel pour utiliser au mieux les compétences de chacune et chacun. Et les compétences sont nombreuses dans notre société… Il y a de la place pour toutes et tous.

International

J'ai un peu voyagé cet automne, fin août en Turquie pour la conférence Apimondia et fin octobre à Quimper pour la conférence européenne Beecome. J'étais à ma connaissance le seul Suisse présent à Istanbul, alors qu'une délégation d'une dizaine d'apicultrices et apiculteurs s'est rendue en Bretagne. La prochaine aura lieu dans le Morvan pour les journées d'étude de l'ANERCEA. Ces voyages sont d'une importance capitale pour s'informer des progrès de la science, de l'évolution des pratiques et des nouveautés toujours impressionnantes dont fait preuve le monde apicole. Mais les relations humaines sont naturellement le plus important, retrouver des amis et collègues et nouer de nouveaux contacts.

Le monde apicole suisse doit faire attention à ne pas s'isoler, car le monde bouge et nous avons beaucoup à apprendre de nos collègues de l'étranger qui sont souvent confrontés avant nous aux difficultés de l'apiculture. C'est ainsi que l'on peut s'y préparer. L'apiculture suisse a égale-

ment beaucoup à apporter à nos collègues des pays voisins ou encore aux apiculteurs des pays moins favorisés. J'ai d'ailleurs été sollicité pour que soit organisé en Suisse l'un de ces évènements. Rappelons que Lausanne avait accueilli Apimondia en 1995, soit il y aura bientôt 30 ans.

Mes vœux pour 2023

Je termine ce billet en vous souhaitant une belle année apicole 2023. Profitez de l'hiver pour compléter vos connaissances, pour préparer le matériel de la prochaine saison et profiter du temps libre pour d'autres activités.

Francis Saucy, Président central SAR

IMKERBILDUNG SCHWEIZ
FORMATION SUISSE D'APICULTEUR
FORMAZIONE SVIZZERA DI APICOLTORE

Annonce de l'examen professionnel «Apicultrice / apiculteur avec brevet fédéral»

Selon la décision de la commission AQ, l'examen professionnel d'«Apicultrice / apiculteur avec brevet fédéral» 2023 se déroule comme suit:

Date de l'examen	**23/24 juin 2023**
Lieu de l'examen	**Zollikofen**
Bureau d'enregistrement	Sekretariat Imkerbildung Schweiz GmbH Jakob Signer-Strasse 4, 9050 Appenzell Tel. +41 71 780 10 50 sekretariat@imkerbildung.ch
Date limite	1er mars 2023
Frais d'examen	CHF 1200.–

Vous recevrez les documents d'examen via le bureau d'enregistrement.